Attention

nous sommes en travaux à partir de juillet 2025. Notre adresse ne change pas et nos services restent disponibles aux horaires habituels.

L'entrée du bâtiment est indiquée sur place.

La Maison de locale de l'autonomie, VOUS ACCUEILLE ET VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES.

LE CREUSOT

2 avenue de Verdun 71200 Le Creusot 03 85 77 97 80 mla71montceau@saoneetloire71.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

① Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Sur rendez vous de 13h30 à 16h30

Pour en savoir plus www.saoneetloire.fr



POUR LES SOLIDARITÉS LE DÉPARTEMENT AGIT!





UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DE PROXIMITÉ

Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs familles

La Maison locale de l'autonomie (MLA), un lieu unique pour :

- vous informer sur vos droits et les aides attribuées par le Département et la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées): allocations et prestations, carte mobilité inclusion, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), scolarisation des enfants en situation de handicap...
- évaluer vos besoins à domicile et mettre en place des aides adaptées : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH)...
- vous conseiller pour la recherche d'un établissement ou d'un service: Instituts médico-éducatif (IME), Établissements et services d'aide par le travail (ESAT), Services autonomie à domicile (SAD), Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)...



DES PRESTATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

À la MLA, une équipe de professionnels instruit votre demande d'aide et évalue vos besoins, notamment pour :

- l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- la Prestation de compensation du handicap (PCH)



L'APA et la PCH, deux aides pour :

- vous aider dans votre vie quotidienne : aide au lever, aide à la toilette, portage des repas...
- bénéficier d'aides techniques adaptées : fauteuil, prothèse auditive, siège de douche...
- aménager et sécuriser votre logement : téléalarme, barre d'appui, travaux d'adaptation de la salle de bain....
- aménager votre véhicule
- organiser des temps de répit pour vous ou vos proches aidants : séjour en accueil de jour, hébergement temporaire en établissement...